

Embargo jusqu'à mercredi 20 heures.

Le texte pourra être légèrement
modifié.

L'EUROPE DEMAIN !

par

Gaston E. Thorn

Président de la Commission des Communautés Européennes

* * * *

Discours devant l'American and Common Market Club

Bruxelles, le 25 février 1981

Monsieur Le Ministre,
 Monsieur l'Ambassadeur,
 Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis vivement de me trouver parmi vous ce soir. Il y a au moins deux raisons à cela. La première est qu'il est impératif pour le Président de la Commission de prendre contact, dès le début de son mandat, avec les représentants du monde des affaires. J'entends par "monde des affaires" les gens qui sont les principaux acteurs de la vie économique, et donc les artisans privilégiés de la réussite industrielle et commerciale de nos entreprises. La seconde raison, plus spécifique, du plaisir que j'éprouve à vous rencontrer, tient au fait que vous êtes, en raison de votre appartenance à l'American and Common Market Club, situés au carrefour des grandes préoccupations d'aujourd'hui et que vous êtes tout à fait représentatifs des éléments dynamiques qui animent la vie économique en général et celle de la Communauté européenne en particulier.

Si je suis venu pour vous parler de la Communauté, je ne voudrais donc pas entamer mon propos avant d'avoir salué ceux d'entre vous qui, sans être ressortissants de la Communauté, participez, souvent de très près, au mouvement de notre vie économique. Je suis sûr que vous contribuez ainsi à resserrer nos liens d'amitié avec votre pays.

L'EUROPE DEMAIN ! C'est un titre qui sonne comme un défi.

C'est un thème que je vais traiter devant vous en reprenant largement les développements que j'ai eu l'honneur de présenter aux membres du Parlement européen, il y a quinze jours.

En fait, nous partons d'une constatation très simple. Vingt quatre ans après la signature du Traité de Rome et neuf ans après la signature du Traité consacrant son premier élargissement, personne ne peut plus contester le double caractère économique et politique de la Communauté européenne! Je sais bien que quelques esprits chagrins font encore mine d'ignorer cette identité et de méconnaître les mérites propres de la Communauté. Mais je m'aperçois aussi, tous les jours, que l'attitude

positive, dont la plupart des pays font preuve à son égard sur la scène internationale, constitue le témoignage éclatant de la consistance de sa personnalité et de ce double caractère dont je viens de parler.

Aussi, est-il logique que la Communauté, en tant que telle, se mêle des grandes causes et des grands dossiers qui agitent le monde.

En vous parlant ainsi, j'exprime déjà l'un de mes premiers soucis: c'est que la contribution de la Communauté ne soit pas purement rhétorique. Et pour que ce ne soit pas le cas, il faut que la Commission joue pleinement le rôle qui lui a été dévolu par les Fondateurs de la Communauté. En pratique, cela suppose que l'action de la Commission soit lestée d'une volonté ferme et réfléchie.

Ferme, parce que les obstacles de toute nature sont légion. Vous en êtes les témoins. En ces temps difficiles, chacun a tendance à se crisper dans la défense de ses intérêts immédiats. Certains en profiteraient même volontiers pour saper ce qui a été patiemment construit et qui mérite, de façon légitime, d'être préservé.

Volonté réfléchie aussi, parce que notre action doit être réalisable et efficace. Cela implique deux choses à mes yeux:

- qu'elle tienne compte des réalités matérielles et politiques
- qu'elle suscite l'adhésion de ceux qu'elle concerne, c'est-à-dire non seulement celle des autorités, mais aussi, le cas échéant, l'adhésion des milieux économiques et sociaux.

Cela étant dit, je voudrais maintenant, en regardant la situation politique et économique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières, évoquer brièvement les problèmes auxquels nous sommes confrontés, puis les actions par lesquelles nous pourrions les résoudre.

I Parlons d'abord de la situation politique et économique et des problèmes qu'elle crée

A: Au plan politique, on aurait tout de suite tendance à regarder

au-delà de nos frontières pour contempler avec une certaine anxiété le spectacle qu'offre aujourd'hui la scène internationale. Il est vrai que dans nos démocraties règne une stabilité politique exemplaire. La raison en est connue. Cette stabilité s'explique par l'existence d'un consensus relatif sur des valeurs morales et sociales et sur des règles juridiques essentielles. En ce qui concerne l'Europe, chacun de nous peut observer qu'elle constitue, depuis plus d'une génération, l'une de zones les moins troublées de la planète.

De surcroît, son comportement apparaît dans le monde comme un facteur d'équilibre et de paix. Cela tient à la sagesse des nations européennes. Ou plus précisément, cela tient à la sagesse que certaines d'entre elles ont eue, de construire la Communauté européenne et d'y adhérer. Certes, la Communauté européenne n'a pas résolu d'un coup toutes les difficultés de ses membres. Mais elle recèle une vertu. Elle conduit les Etats et les peuples qui la composent, par une cohabitation libre et permanente, à une solidarité réelle et croissante vis-à-vis des défis intérieurs et extérieurs. Car ces défis existent. Ils sont redoutables.

Les défis intérieurs, qui relèvent d'une approche strictement politique, nous les avons identifiés. Ils proviennent d'une part de la persistance d'antagonismes politiques profonds et de clivages dans les courants de pensée traditionnels de nos divers pays. Ils s'expriment, si je puis dire, de façon épidermique lorsque l'application d'une politique communautaire ne prend pas suffisamment en compte des intérêts nationaux jugés importants. Ces défis tiennent d'autre part au fait que, dans l'histoire récente de la Communauté, des organes essentiels ont été créés ou modifiés - ce sont le Conseil européen et le Parlement élu au suffrage universel -. On peut constater que leur accommodement réciproque avec les autres institutions de la Communauté induit des tensions. Mais attention! Ces tensions, si nous n'y prenons garde, peuvent altérer le bon fonctionnement de notre processus décisionnel. J'avoue, cependant, être confiant dans la conscience qu'ont les Européens de leur destin commun. Je crois aussi en la capacité de nos responsables

politiques de composer dans l'intérêt bien compris de la Communauté. Néanmoins, la période actuelle, caractérisée par les difficultés économiques dont je parlerai dans un instant, est de celles qui sont propices aux remises en cause profondes, voire aux bouleversements inattendus.

C'est pour cela que j'en appelle à la cohésion de nos Etats membres aussi qu'à la pondération et à l'esprit de justice de ceux qui exercent des responsabilités politiques dans le cadre de la Communauté.

Enfin, et avant de m'arrêter sur quelques défis extérieurs, je crois qu'il est bon de se rappeler un autre enseignement de l'histoire contemporaine. C'est qu'il existe des rapports instinctifs entre les peuples et entre les individus appartenant aux mêmes groupes sociaux. Nous savons aussi que les systèmes économiques sont plus interdépendants que jamais. Il résulte de ces deux facteurs que les menaces extérieures peuvent se traduire en défis politiques internes. Inversement, ceux-ci peuvent se répercuter vers l'extérieur. Le conflit du Proche-Orient et les péripéties pétrolières qui l'ont suivi illustrent parfaitement cet inquiétant mouvement d'accordéon.

Pour évoquer les défis politiques extérieurs, il n'est que de regarder l'évolution brutale des événements de ces deux dernières années. Elle permet de mesurer l'étendue et la gravité de la détérioration des relations internationales.

La crise iranienne avec son navrant prolongement diplomatique, l'invasion de l'Afghanistan et ses effets sur la détente, la guerre entre l'Iraq et l'Iran s'ajoutant à des tensions et à des soubresauts violents en Afrique, en Amérique Latine, en Asie du Sud-Est et au Proche-Orient ont constitué - et constituent encore - la toile de fond d'une scène où les confrontations idéologiques se sont amplifiées dans des proportions rarement atteintes par le passé.

En dehors des situations de guerre, qui font peser aujourd'hui une incertitude totale sur des relations internationales locales, et qui demain peuvent dégénérer, il y a le scandale du sous-développe-

ment. Celui-là nous interpelle, car il sévit souvent dans des régions avec lesquelles nos Etats entretiennent - ou ont entretenu - des rapports culturels et économiques étroits. Et puis, il y a les nombreuses situations à haut risque d'instabilité. Je veux parler de ces pays gouvernés par la force où le droit des gens n'a pas droit de cité. Nous le savons tous: dans ces pays-là, l'avenir est lourdement hypothéqué.

Mais je ne veux pas décerner ici des mérites aux uns et des blâmes aux autres au regard du respect des principes et des règles du droit international. Je voudrais plutôt rappeler que, face à ces défis extérieurs, la Communauté ne peut rester inactive. Elle est poussée à agir d'une part par une sorte d'inclination naturelle, d'autre part par une nécessité objective. Inclination naturelle parce que, profitant de l'expérience et de la certitude de sa solidarité interne, la Communauté peut faire bénéficier l'ensemble des nations, qui y sont disposées, de sa collaboration et de son soutien. J'ajoute, pour ma part, que cette inclination doit être favorisée en toutes directions avec le souci constant de respecter les particularismes de nos partenaires. Nécessité objective, parce qu'elle a le devoir impérieux de contribuer à mieux ordonner la répartition des richesses à travers le monde. Ceci afin de parer d'urgence au dénuement chronique de populations de plus en plus nombreuses.

Ayant ainsi parlé de l'aide au développement qui est un phénomène dont la dimension est à la fois politique et économique, je crois devoir évoquer maintenant d'autres aspects économiques de la situation actuelle. Je sais, en tout cas, qu'en opérateurs avisés dans les relations économiques internationales, vous ne serez pas étonnés que je veuille lier l'approche politique et l'analyse économique des problèmes.

B : Au plan économique, une constatation s'impose d'emblée. C'est qu'il n'y a guère de pays au monde qui ne soit affecté par la crise. Encore, ce dernier terme faudrait-il l'interpréter. Je me rangerais volontiers du côté des observateurs qui considèrent qu'il ne s'agit pas seulement, en l'occurrence, d'une rupture du rythme de croissance que nous avons connu. Je remarque comme beaucoup d'entre vous, sans doute,

qu'on assiste à un redéploiement général des données économiques. Sans vouloir décrire le phénomène de façon exhaustive, je souhaiterais en dégager ici les traits principaux et, ensuite, en souligner la signification pour la Communauté.

Les traits principaux de la crise économique peuvent être résumés en partant de l'aveu de la dépendance énergétique des pays industrialisés. Pour beaucoup de gens, ce fut presque une révélation d'apprendre que les ressources en pétrole et en d'autres matières premières ne sont pas inépuisables. Leur renchérissement brutal n'est que l'une des résultantes de cette constatation initiale. Il constitue l'un des facteurs majeurs des perturbations qui, depuis huit ans, affectent les relations économiques internationales. Ses conséquences, tout le monde les connaît. Tout le monde les subit. Déséquilibres chroniques des balances de paiement et des marchés financiers, endettement massif et sans issue des pays les plus déshérités, inflation galopante. Baisse de productivité dans les entreprises et chômage. Certes, tous les maux actuels ne peuvent être imputés au seul renchérissement de l'énergie et des matières premières. La redistribution industrielle à l'échelle planétaire avec, comme corollaire, une nouvelle division internationale du travail mérite sa place dans la description de la situation actuelle. En fait, ce sont les pays en voie de développement qui sont - de loin - les plus mal lotis vis-à-vis des problèmes de l'approvisionnement en matières premières et notamment énergétiques, ou du recyclage des capitaux pétroliers ou de la restructuration industrielle. Cependant, l'Europe aussi s'y trouve directement et brutalement confrontée. Et dans nos sociétés dites d'abondance la crise actuelle prend une signification particulière.

Pour la Communauté, la crise économique signifie d'abord une épreuve du point de vue de sa cohésion interne. Il n'est pas étonnant qu'en période de difficultés économiques, surtout lorsqu'elles sont graves et largement partagées, les partenaires dans la Communauté se montrent plus réticents dans l'approche com-

mune des problèmes. Celle-ci implique, en effet, l'acceptation de concessions réciproques. Cela étant, l'ampleur des difficultés actuelles est telle et l'enjeu de la compétition internationale est si considérable, que des solutions s'imposent à l'échelle communautaire.

Ensuite, la crise économique signifie pour nous que nous courrons le risque d'être dépassés et distancés par des pays tiers dans la course aux performances. Je veux dire: dans la course à l'innovation industrielle et aux technologies de pointe qui seules garantiront, à terme, le maintien de nos positions d'exportation et l'amélioration de la situation de l'emploi. Cette analyse mérite de retenir toute notre vigilance. A l'heure où nous voyons monter de nouvelles et jeunes puissances économiques, notre progression doit être fondée sur la qualité de nos prestations économiques. Ceci suppose que nous réagissions vigoureusement en employant au mieux nos ressources et notre savoir-faire. Quelques uns de nos problèmes politiques et économiques étant ainsi posés, je vous propose maintenant d'examiner les actions par lesquelles nous pourrons les résoudre.

II Là aussi, abordons d'abord les actions qui ont un caractère plus politique et voyons ensuite les actions à finalité ou à caractère plus économique. Bien entendu, il s'agit là d'une présentation quelque peu didactique que j'adopte pour les besoins de mon exposé. Dans la réalité, et en tout cas à mes yeux, le politique et l'économique se rejoignent.

A : Par "actions politiques" j'entends d'abord celles qui conditionnent le maintien - j'allais dire la survie! - de notre Communauté. Ces actions s'articulent autour des impératifs suivants: solidarité, efficacité et sécurité. Ces impératifs se recoupent souvent.

J'ai rappelé auparavant, à plusieurs reprises, que la solidarité constitue la pierre angulaire de la construction européenne. Bien entendu, cette solidarité est fondée sur des intérêts mutuels essentiels. Je dois dire très haut que cette solidarité est également ancrée dans la certitude que la Communauté européenne est une commu-

nauté de droit. Cela signifie que les principes et les règles qui régissent son fonctionnement sont librement acceptés et qu'ils sont intangibles, sauf à les modifier d'un commun accord. En tout cas, j'affirme ici que la première action politique de la Commission, gardienne des Traités, sera de faire respecter le droit communautaire. Ceci afin de préserver la cohésion interne de la Communauté et son crédit sur la scène internationale.

Permettez-moi d'ajouter à cette occasion, en hommage à nos amis américains, présents ce soir, que c'est précisément en ces temps incertains, où les normes les plus élémentaires des relations internationales viennent d'être violées, qu'il importe de défendre toute communauté de droit, quelle qu'elle soit.

D'autres actions politiques, qui façonneront l'Europe de demain, procèdent de notre souci de solidarité. Cela concerne principalement trois domaines d'action:

- 1 D'abord, promouvoir à l'intérieur de la Communauté des politiques cohérentes qui permettent de faciliter la convergence des économies des Etats membres. A cet égard, il est clair que nous devons mieux équilibrer nos différentes politiques existantes, par exemple, dans les domaines régional, social et industriel afin de ne pas aggraver les disparités à l'intérieur de la Communauté.
- 2 Ensuite, la solidarité signifie qu'il faut associer les partenaires sociaux et les représentants de l'ensemble des milieux économiques à la définition des choix et des mesures qui les concernent. Il faut savoir que cette solidarité s'exprime au premier chef dans le domaine des affaires sociales. Elle y revêt une importance extrême dans les circonstances présentes. Elle doit s'étendre à bien d'autres compartiments de la vie économique. De cette façon, en effet, nous serons branchés sur la réalité et nous connaissons les besoins qui s'expriment au travers de l'activité économique.
- 3 Enfin, la solidarité, comme geste politique, nous voulons aussi la partager avec le monde extérieur.

Je m'efforcerai, chaque fois que je le pourrai, au nom de la Communauté, de contribuer à l'épanouissement de nos relations avec toutes les nations qui manifestent une volonté de dialogue à notre égard. Mais comme je l'ai déjà dit, il y a un instant, c'est la situation des pays les plus déshérités qui appelle la démonstration de notre solidarité. Il est toujours tentant pour un responsable politique de dresser le bilan positif de la coopération au développement en alignant des chiffres et en énumérant les nombreuses opérations déjà réalisées au profit des plus infortunés. Personne ne peut nier l'effort méritoire que la Communauté a consenti dans ce domaine, ces dernières années. Personne ne conteste, pourtant, que nous sommes encore loin du compte. En effet, la coopération au développement est une affaire de longue haleine. Dès lors, la Communauté doit poursuivre le dialogue Nord-Sud en y participant au plus haut niveau. Elle devra se consacrer à l'application de la deuxième Convention de Lomé et renforcer sa coopération avec les pays en voie de développement non associés. Elle devra se rapprocher davantage, par exemple, de l'Inde, des pays d'Amérique Latine, des pays arabes. Je n'ignore pas les difficultés que comporte cette perspective car certains de nos secteurs économiques sont durement touchés par l'émergence industrielle de ces pays. Néanmoins, la solidarité à leur égard doit nous exhorter à rechercher avec eux un équilibre mutuellement acceptable.

Le second impératif de notre action politique est l'efficacité. Lorsque j'ai parlé, tout à l'heure, de nos défis intérieurs, j'ai évoqué brièvement notre entente institutionnelle. C'est, en effet, la base du fonctionnement de la Communauté. Je le rappelle. Chacune de nos institutions doit évoluer dans le cadre strict des règles qui régissent son action. Chacune d'entre elles doit rechercher l'efficacité afin d'améliorer notre processus décisionnel. Cela étant, c'est surtout en raison du contexte politique et économique que le souci d'efficacité doit commander notre action. L'Europe, demain, ne sera pas, je l'espère, l'Europe de la pénurie. Elle ne sera pas non plus, sans doute, l'Europe nonchalante de l'abondance. Dès aujourd'hui, la Communauté est confrontée à la perspective du plafonnement de ses ressources budgétaires. Dès lors,

il faut qu'elle démontre que l'utilisation de ses moyens financiers répond de façon effective et cohérente à la nécessité de mener certaines actions politiques. Celles-ci doivent être déterminées selon des priorités clairement établies.

L'une des priorités liées à la recherche de l'efficacité de notre action politique est de favoriser les efforts des Etats membres pour adapter rapidement leurs moyens de production à la situation nouvelle que nous connaissons. Notre objectif politique est d'éviter que cette adaptation ne conduise à de nouveaux cloisonnements de production et ne fausse la concurrence entre nos entreprises. Ainsi aussi, l'accompagnement communautaire des efforts nationaux doit tendre à resserrer les disparités qui existent dans un même secteur économique entre les Etats membres.

Enfin, l'Europe de demain se fera aussi moyennant la mise en oeuvre systématique de nouvelles technologies, l'élaboration d'un nouveau plan quadriennal sur la recherche et le développement, la poursuite d'objectifs énergétiques allant dans le sens d'une moindre consommation d'énergie et d'une substitution progressive au pétrole d'autres sources d'énergie. A cet effet, il appartient à la Commission de favoriser la coordination des programmes actuellement en cours dans les Etats membres et leur ajustement aux objectifs arrêtés en commun. Ces initiatives comportent toutes des retombées économiques multiples. Elles ont pourtant un caractère éminemment politique: elles garantissent l'efficacité de notre redéploiement industriel ainsi qu'une moindre dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur. Ici, l'on recoupe le troisième impératif de notre action politique: la sécurité. L'efficacité dans la conception et dans la gestion de nos politiques conforte la Communauté et lui offre une plus grande sécurité. Mais ce terme signifie autre chose aussi. Toute communauté humaine recherche la sécurité. La Communauté européenne recherche la sécurité par le dialogue et la coopération.

Le dialogue est déjà entamé avec nos partenaires aux quatre coins de la terre. Nous devons le poursuivre et l'approfondir. En vue de garantir nos approvisionnements en matière énergétique, nous devons

nous entendre avec les pays producteurs de pétrole. L'intérêt bien compris de ces derniers, - ceci est maintenant évident -, n'est pas de soumettre les pays industrialisés à de nouvelles secousses économiques. Notre intérêt est de mieux les intégrer au développement de l'économie mondiale.

Pour sauvegarder les débouchés de notre économie, nous devons veiller au maintien d'un système d'échange libéral. L'un des moyens en est connu. C'est le respect scrupuleux et réciproque des règles et des procédures adoptées dans le cadre du GATT. La Communauté européenne est le plus grand exportateur dans le monde. Il est naturel qu'elle respecte les engagements qu'elle a pris, notamment en 1979, à l'issue des négociations commerciales multilatérales. Il est légitime aussi que l'ensemble de ses partenaires appliquent la nouvelle discipline des échanges internationaux qui en résulte. Nous savons tous ce que signifierait pour nos économies, - pour nos sociétés! - le recours au protectionnisme, à la guerre commerciale.

Cependant, nous voyons aussi, ces derniers temps, apparaître des tensions nées du déséquilibre de certains échanges entre pays industrialisés. Mon sentiment, à cet égard, est qu'il faut procéder avec bon sens et de façon concertée. Je veux dire par là que nous devons apprécier chacun la capacité de nos voisins de faire face aux pressions internes que certains de ces déséquilibres commerciaux suscitent chez eux. Nous aurons l'occasion de nous en entretenir au plus haut niveau lors du Sommet économique occidental d'Ottawa, au mois de juillet de cette année.

En somme, si les pays industrialisés en ont la volonté politique, ils réussiront ensemble à éviter ce réflexe de barricade que constitue le protectionnisme commercial.

La coopération, elle - aussi -, est un gage de sécurité en même temps qu'elle témoigne de notre solidarité. Je l'ai rappelé, il y a un moment, la coopération doit être dirigée de façon privilé-

giée vers les pays les plus démunis. Sans quoi, l'histoire pourrait un jour faire mentir le vieux proverbe selon lequel "les grandes douleurs sont muettes".

Mais la coopération nous la destinons aussi, en priorité, aux pays du bassin méditerranéen. Si je l'évoque à ce stade de mon discours, c'est que le sort de ces pays est lié au nôtre non seulement du point de vue culturel et économique, mais aussi au plan stratégique, au sens le plus large. Et il ne peut nous être indifférent de savoir de quelle façon le prochain élargissement de la Communauté affectera ces pays. Aussi, avons nous décidé d'accélérer et d'approfondir notre coopération avec eux.

D'autres considérations, Mesdames et Messieurs, pourraient être ajoutées à celles que je viens d'énoncer. Mais le temps qui m'est imparti étant sûrement proportionné en fonction de votre patience, je voudrais rapidement passer en revue les actions à caractère plus économique. Mais d'abord, je vais m'arrêter un instant sur le sujet de l'élargissement.

L'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal constitue une perspective politique majeure pour l'Europe de demain. Il renforcera sa puissance économique et augmentera sa dimension politique. Nul ne doit douter de notre volonté de réaliser cet élargissement. Mais il doit être préparé soigneusement pour intervenir dans de bonnes conditions. L'analyse des difficultés qu'il comportera à la fois pour les anciens et les nouveaux Etat membres, ainsi que pour les pays tiers du bassin méditerranéen, ne peut en aucun cas être escamotée. Cette démarche va, en effet, dans le sens de la solidarité, de l'efficacité et de la sécurité de l'Europe de demain.

B: Parmi les actions à finalité ou à caractère plus économique, je distinguerai schématiquement celles qui renforcent l'acquis communautaire et celles qui façonnent l'Europe de demain. Comme je l'ai déjà dit, une approche économique traduit un choix politique. Et un choix politique comporte généralement des retombées économiques.

.../13

Le renforcement de l'acquis communautaire suppose que nous assurions une saine gestion des politiques existantes et que nous parachevions le marché commun.

L'efficacite doit présider à la gestion des politiques existantes. Ceci est particulièrement indispensable du fait que nos ressources financières sont limitées. L'Europe aujourd'hui apparaît souvent au reste du monde comme un bloc agricole doté d'un système intégré de régulation des marchés de produits. Certains, et notamment aux Etats-Unis, ont cru pouvoir dire à cet égard que l'Europe agricole est une Europe protectionniste. Je m'inscris en faux contre une telle affirmation. Un observateur impartial peut constater que les mécanismes spécifiques de notre politique agricole commune sont conformes, dans leur principe, aux règles du GATT et leur application est soumise aux procédures qui y sont prévues. Cette politique agricole commune nous est nécessaire. Et nous devons la maintenir. Nous devons la gérer avec l'idée d'en maîtriser les coûts excessifs. C'est la raison pour laquelle nous proposons à partir de maintenant de corriger ces excès par le recours à une forme de coresponsabilité progressive. Mais cette politique agricole ne doit pas masquer l'existence d'autres politiques qui, pour être moins spectaculaires et moins importantes du point de vue financier, n'en sont pas moins irremplaçables. Je citerai les politiques régionale et sociale que nous allons revitaliser. La politique industrielle que nous devons maintenir étroitement au service de nos efforts de redéploiement industriel. La politique de coopération et de développement dont l'un des volets les plus connus à travers le monde est l'aide alimentaire. Chacun le comprend: donner, redistribuer et économiser en même temps n'est guère facile. C'est pourtant ce à quoi nous devons tendre dans la gestion de nos politiques.

Parachever le marché commun, c'est constituer le cadre dans lequel évoluent tous les jours nos populations, nos entreprises. Ce marché commun doit être homogène, transparent et stimulant. Homogène, d'abord vis-à-vis de l'extérieur. D'où la nécessité de

disposer d'une union douanière. L'instrument qui est déjà en place fonctionne de façon efficace. Il confère à la Communauté une identité économique. Conformément aux engagements de réduction douanière que nous avons pris au sein du GATT, nous allons progressivement adapter notre union douanière de façon à atteindre le désarmement prévu pour 1987.

Ce marché commun doit être homogène à l'intérieur aussi. L'élimination des entraves aux échanges est une de nos priorités constantes. Cela ne signifie pas que nous allons "harmoniser" à tour de bras. Certes, l'harmonisation des législations de nos Etats membres est un moyen qui s'avère utile, dans certains cas, pour faciliter la circulation des personnes, des produits et des services. Mais il ne faut pas l'ériger en dogme.

Ensuite, un marché commun digne de ce nom doit être transparent. Cela implique que les règles communautaires de concurrence soient appliquées sans faiblesse. Ceci est également valable pour l'octroi des aides nationales. Je puis vous assurer que la Commission y veillera.

Enfin, l'existence du marché commun, avec les économies d'échelle qu'il offre, doit être stimulant pour les milieux économiques. Un marché intérieur de 270 millions de consommateurs favorise au niveau de la production et de la commercialisation des allègements considérables de coûts. Mais ce n'est pas tout. Les capacités des agents économiques seront rendues plus opérationnelles grâce aux dispositions que la Commission va proposer au Conseil des Ministres sur les groupes de sociétés. Il s'agit là d'introduire une structure juridique qui devrait faciliter les liens entre les entreprises de la Communauté. Mesdames et Messieurs, ces développements succincts attestent, s'il en est besoin, la qualité des efforts que nous faisons pour préserver et renforcer l'acquis communautaire. Cependant, ce bilan ne doit pas être interprété comme l'expression d'une situation parfaite. Certaines initiatives, certaines adaptations sont indispensables pour façonner l'Europe de demain.

Tout au long de ce premier semestre, la Commission consacrera une grande partie de ses efforts à l'examen global des possibilités d'adapter et de développer des politiques communautaires utiles et réalistes. Leurs éléments les plus dispendieux seront aménagés de façon raisonnable.

Je l'ai déjà dit. Cet exercice est essentiel pour l'Europe de demain. Il est destiné à préparer la trame dans laquelle vont s'insérer nos actions futures. Pour ne pas allonger démesurément mon discours, je vais évoquer de façon ponctuelle quelques unes des autres priorités intérieures que la Commission a arrêtées pour le moyen terme.

En matière de politique économique, nous souhaitons promouvoir une meilleure coordination des actions économiques de nos Etats membres. Cela suppose une programmation adéquate des objectifs, notamment en matière de croissance, de consommation d'énergie, de redéploiement industriel ou de mesures sociales. Si nous y parvenons, nous pourrons assurer le développement du SME. A ce sujet, permettez-moi de souligner l'importance qui s'attache à l'existence d'un tel système. Outre la stabilisation bénéfique qu'il apporte dans les relations de change entre les devises européennes, il permettra de renforcer l'assise financière de la Communauté sur les grands marchés de capitaux. Ainsi, à l'heure où toutes les grandes monnaies sont susceptibles de subir de brusques fluctuations, le renforcement du SME apparaîtra comme un élément d'équilibre dans les relations monétaires internationales.

Mesdames et Messieurs, le moment est venu d'arrêter cette énumération. Si elle a pu vous paraître ou sommaire, ou fastidieuse, sachez qu'elle ne constitue pas l'essentiel. Comme tous les catalogues, elle reflète une certaine conception des choses et des projets qui, de toute façon, seront modelés par les circonstances.

L'essentiel, c'est notre foi en l'Europe. L'Europe d'aujourd'hui et celle de demain. Notre action politique et économique est au service de cette conviction. Si vous la partagez, chacun en ce qui le concerne, vous la renforcez.

Mon discours de ce soir s'est voulu le simple rappel de ce que nous croyons possible de proposer aux Européens et à leurs amis, pour leur avenir.